

GIS « Participation du public, décision, démocratie participative »
**Groupe­ment d'intérêt scientifique sur la participation du public aux
processus décisionnels et la démocratie participative**

Le GIS a pour objet de développer la recherche **sur la participation du public aux processus décisionnels et la démocratie participative**. Le GIS s'intéresse à la contribution des citoyens, au-delà du fonctionnement habituel de la vie politique institutionnelle, aux choix engageant la vie en société — développement durable, égalité sociale, redistribution et solidarité, rapports science-société, libertés et élargissement des droits, territorialisation et métropolisation, mondialisation, etc. —, à leur discussion dans de multiples espaces civiques et à leur réalisation par la mise en œuvre des politiques publiques. Les travaux du GIS s'étendent à l'ensemble des champs où se rencontrent des mouvements collectifs et des processus d'institutionnalisation visant l'inclusion des citoyens dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'action et de la décision publiques : démocratie sociale, démocratie sanitaire, démocratie technique et ouverture de l'expertise à la société, démocratie locale et gestion de proximité, utilité publique et concertations conduites à diverses échelles territoriales dans de multiples domaines (services publics, risques, alimentation, école, politiques sociales, santé environnementale, etc.).

Le GIS ne se donne pas une définition de la démocratie participative ou de la participation du public qui délimiterait étroitement les travaux à engager. Au contraire, l'activité du GIS vise la confrontation de travaux puisant aux diverses conceptions de la démocratie, conduits dans une distance critique ou une proximité vis-à-vis de la démocratie participative, relevant des différents courants de recherche qui traversent les disciplines des sciences humaines et sociales. Les travaux du GIS ne se limitent pas à l'étude des procédures de démocratie participative, des nouveaux dispositifs de participation citoyenne (débat public, budget participatif, jurys citoyens, etc.). Son champ est au contraire d'appréhender la multiplicité des expériences qui voient le jour dans le monde, de rendre compte de leur émergence dans des contextes politiques variés, et de leur adaptation à des situations de décision différenciées, d'analyser leurs fondements normatifs et juridiques, leur déroulement et leurs résultats, d'étudier leurs multiples effets.

Beaucoup des questions soulevées par la participation du public aux processus décisionnels sont transversales aux divers domaines de mise en œuvre : la question des publics et de leur représentativité ; les questions de l'adaptation des dispositifs participatifs au contexte décisionnel et de leur influence sur la décision ; les questions de la réduction des inégalités de participation à la vie politique ; les questions des dynamiques de la participation et des effets sur l'action publique et la citoyenneté, etc. Les travaux s'organisent autour de ces questions pour lesquels la confrontation pluridisciplinaire et pluraliste conduite par le GIS peut apporter la plus grande contribution scientifique par rapport aux travaux engagés par ailleurs, dans le cadre de programmes de recherche thématiques ou disciplinaires.

1. Les conceptions de la participation du public et de la démocratie participative

Le caractère pluridisciplinaire et pluraliste du GIS met au centre de son activité une démarche réflexive sur les théories politiques et les cadres normatifs qui orientent les travaux de recherche comme les pratiques participatives. Il s'agit d'organiser la confrontation entre les conceptions de la société civile et de la citoyenneté, du politique et de la gouvernance, de la représentation et de la légitimité politique, du droit et de l'éthique, de la santé, de

l'environnement ou du développement durable, qui sous-tendent les travaux sur la démocratie participative, et d'étudier les conflits normatifs que soulève leur mise en œuvre dans la grande variété des processus participatifs et délibératifs.

Le GIS met également en œuvre une démarche coopérative pour comprendre comment les résultats de la recherche en sciences humaines et sociales influencent la diffusion de la démocratie participative et la conduite des processus de participation. La coopération avec les acteurs de la démocratie participative répond à une demande de clarification des idéaux normatifs et des concepts utilisés, d'éclairages sur leur émergence, leur histoire et leurs usages, de discernement des finalités et de leurs conséquences pratiques.

2. Les dynamiques de la démocratie participative

Les dynamiques de la démocratie participative puisent dans les controverses et les conflits que suscite l'action publique. L'étude des mondes de la participation et des conditions de faisabilité de la démocratie participative sera approfondie par la connaissance des publics, des territoires, des dispositifs et des outils de la participation.

Les travaux sur **les publics** porteront notamment sur leurs modes de constitution, dans des mobilisations collectives territorialisées ou par le biais de l'institutionnalisation de dispositifs participatifs ; sur leurs formes d'engagement dans la discussion publique ; et sur les compétences requises dans les divers processus d'implication des citoyens. Il s'agit en particulier d'étudier comment assurer une participation quantitativement significative et socialement représentative de l'ensemble des citoyens, comment réduire les inégalités de participation à la vie politique et redéfinir la place que trouvent les habitants et leurs savoirs dans les dispositifs.

Les territoires de la participation seront notamment appréhendés en rapport avec les conflits que suscite la mise sur agenda de problèmes publics ou la mise en œuvre de politiques publiques. Il s'agit en particulier d'étudier comment des processus participatifs s'affranchissent des découpages territoriaux classiques de l'action publique ; comment des formes localisées de participation du public permettent de traiter de problèmes publics globaux ou impliquant diverses échelles territoriales de résolution.

Les travaux sur **les dispositifs** participatifs porteront notamment sur les processus d'institutionnalisation dans des contextes de décision très divers. La comparaison des dispositifs existants dans le monde sera conduite en partant d'une synthèse de la littérature déjà disponible et approfondira les modes d'implication des publics, les règles de conduite et d'organisation des échanges, les cadrages des problèmes débattus, les produits attendus et les modalités de compte rendu, etc. Il s'agit en particulier d'étudier la variation de ces dimensions selon les finalités et les objectifs assignés aux dispositifs dans les processus décisionnels.

Les travaux sur les **outils** de la participation porteront notamment sur les supports et les formes de la discussion publique, sur Internet ou en face à face ; sur la conduite des dispositifs participatifs et les processus de sa professionnalisation ; sur les formes de publicisation des résultats de la participation et le rapport aux médias de masse. Il s'agit en particulier d'étudier comment garantir une délibération de qualité et assurer sa prise en compte dans le débat public général.

Chacun de ces thèmes sera abordé de manière pluridisciplinaire, les travaux veillant à intégrer les diverses dimensions explicatives des dynamiques de la démocratie participative.

3. Les effets de la participation du public aux processus décisionnels

Les effets de la participation du public aux processus décisionnels sont à la fois des effets politiques, des effets décisionnels et organisationnels et des effets culturels. Les travaux du GIS s'interrogeront sur ces effets et sur leurs conditions de réalisation en confrontant des approches diverses et des courants de recherche différents, critiques ou engagés dans la mise en œuvre de la démocratie participative.

Il s'agit en particulier d'étudier comment l'institutionnalisation de la participation produit des **effets politiques** et agit sur le fonctionnement du système politique : comment elle change les modes de structuration des problèmes publics et les modalités de la représentation politique ; comment elle remanie les répertoires de l'action collective et les formes d'engagement civique ; comment elle redéfinit les rapports des citoyens à l'élaboration de la loi et à la mise en œuvre du droit.

Il s'agit également d'étudier comment la participation a des **effets décisionnels et organisationnels** en transformant la conduite de l'action publique : comment elle modifie les processus d'élaboration et d'évaluation des décisions et comment ses résultats sont pris en compte ; comment elle rénove les modes de gestion des administrations et des services publics locaux et nationaux et comment la transparence de l'information et l'écoute des citoyens sont assurées ; comment elle renouvelle l'expertise et comment des savoirs ordinaires sont intégrés à la modernisation des services ; comment elle structure les logiques d'apprentissage organisationnel et comment les citoyens sont inclus dans la mise en œuvre des projets et des politiques publiques.

Il s'agit enfin d'étudier comment la participation génère des **effets culturels** parce qu'elle touche à la démocratie en tant que forme sociale, mode du vivre ensemble et pas seulement régime politique. Il s'agit en particulier d'analyser comment la démocratie participative peut déboucher sur plus de justice sociale ; comment la participation installe dans l'espace public des arguments qui modifient le sens commun des acteurs et comment elle produit une culture du débat public ; comment elle remanie les usages publics de la raison ; comment elle transforme les modes d'exercice de la citoyenneté, les modes d'appropriation citoyenne du politique.

Le GIS constitue l'outil privilégié du dialogue entre la communauté des chercheurs en sciences humaines et sociales et les institutions et entreprises ayant en charge la mise en œuvre de la participation du public aux processus décisionnels : le programme des travaux sera élaboré à partir des questions soulevées par les Partenaires et les acteurs de la société civile associés à la Conférence permanente. Sur ses différents axes thématiques, le GIS pourra ainsi produire des synthèses, des inventaires, des "états de l'art" et conduire des travaux d'évaluation en prise avec les interrogations des acteurs de la démocratie participative. Visant à être un instrument de référence pluraliste pour la recherche française sur la démocratie participative et la participation du public aux processus décisionnels, le GIS facilitera la prise en compte des résultats de ses travaux dans l'action publique, la valorisation de la recherche et la diffusion des connaissances produites en direction d'un large public.